



Club de L'ÉPAGNEUL FRANÇAIS

BULLETIN D'ADHÉSION à adresser à la trésorière adjointe

Martine GILLET - 7 rue de l'Outre - 52210 ROCHETAILLEE
accompagné du montant de la cotisation annuelle

Tout paiement doit être effectué par chèque bancaire français ou virement bancaire, à l'ordre du Club de l'Épagneul Français

Intitulé du compte : **Assoc. Club de l'Épagneul Français 4, chemin de La Louvière 30560 St Hilaire de Brethmas.**

Domiciliation : **CCM de Langres**

IBAN : **FR76 1027 8025 4400 0202 9140 116** Code BIC : **CMCIFR2A**

Parrainé par M.....après avoir pris connaissance de l'extrait des statuts imprimés au verso.

Je désire faire partie du CLUB de l'ÉPAGNEUL FRANÇAIS à titre de

Membre Actif (cotisation annuelle) : 35.00 €

Membre bienfaiteur (cotisation annuelle) : à partir de 45.00 €

Ménage Actif (cotisation annuelle) : 40.00 €

Ménage bienfaiteur (cotisation annuelle) : à partir de 50.00 €

MERCI de remplir ENTIEREMENT cet imprimé en LETTRES CAPITALES

Nom : Prénom :

Si ménage

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Tél :

Adresse mail* :

*(pour nous permettre de vous attribuer votre code personnel vous donnant accès au site du club).

Affixe (le votre, si vous en possédez un à titre personnel et déposé à la SCC) :

Je possède (nom et affixe du chien) :

Né(e) le : Sexe :

N° LOF (1) : N° Tatouage ou puce :

Ayant pour origines :

● Père : N° LOF :

Titre de Trialer/de Champion :

● Mère : N° LOF :

Titre de Trialer/de Champion :

Nom du producteur :

Adresse du producteur :

Si numéro d'une Société Canine étrangère (donc pas de LOF), nom de cette société :

et numéro d'inscription au Livre des Origines de cette Société :

Vos coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphone fixe et/ou portable, mail) seront diffusées au délégué de votre région pour vous informer des manifestations à venir.

Nous envisageons de diffuser prochainement sur le site INTERNET du club (www.epagneul-français.org) des informations vous concernant. Ces informations sont les suivantes: nom/prénom/affiche, si vous en possédez une / adresse/mail/téléphone fixe et/ou portable et des informations concernant l'ensemble de vos chiens: nom/date de naissance/sexe/père/mère.

Compte tenu des caractéristiques du réseau Internet que sont la libre captation des informations diffusées et la difficulté, voire l'impossibilité de contrôler l'utilisation qui pourrait en être faite par des tiers, nous vous informons que vous pouvez vous opposer à une telle diffusion. Pour que nous puissions prendre en compte votre refus, contactez-nous. ATTENTION

En l'absence de réponse de votre part dans le délai d'un mois à compter de la réception de cette lettre d'information préalable, votre accord sera réputé acquis. Vous pourrez toutefois nous faire part ultérieurement, à tout moment, de votre souhait que la diffusion de vos données sur INTERNET cesse.

Nous vous rappelons que vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour exercer ce droit, adressez-vous à:

Alain Cammarata – Président du club de l'Epagneul Français
4, chemin de La Rouvière – 30560 St Hilaire de Brethmas
alaincammarata@cegetel.net

Fait à, le

Signature

Ce formulaire est exclusivement réservé aux nouvelles adhésions. Ne l'utiliser en aucun cas pour renouveler ou modifier votre adhésion

Le règlement annuel de votre cotisation conditionne automatiquement le renouvellement.

Les Cotisations enregistrées à partir du 1^{er} octobre de l'année en cours couvrent l'année suivante.

EXTRAIT DES STATUTS DU CLUB DE L'EPAGNEUL FRANÇAIS

(régis selon la loi de 1901)

ARTICLE 6 : COMPOSITION

Pour être membre de l'Association, il faut :

- 1 - être majeur,
- 2 - jouir de ses droits civiques,
- 3 - ne pas avoir été condamné pour sévices ou mauvais traitements à animaux,
- 4 - en faire la demande, en joignant le montant de la première cotisation, au Comité de l'Association qui statue à bulletin secret et n'est pas tenu de faire connaître les motifs de sa décision.

Si l'adhésion est acceptée, la qualité de membre est attribuée rétroactivement au jour du dépôt de la demande.

Si l'adhésion est refusée, le montant de la première cotisation est restitué sans délai.

Ceux qui paient une cotisation égale au moins à trois fois celle fixée par le Comité sont appelés membres bienfaiteurs.

Ceux qui ont rendu des services à l'Association peuvent recevoir le titre de membre d'honneur décerné par le Comité.

Ils peuvent être consultés mais ne sont ni électeurs ni, en conséquence, éligibles.

ARTICLE 7 : RESSOURCES

Les ressources de l'Association sont :

- les cotisations versées par ses membres ;
- les droits perçus pour participer aux manifestations qu'elle organise ;
- les revenus des biens ou valeurs qu'elle possède ;
- les subventions et dons qui lui sont accordés ;
- et plus généralement, toutes ressources autorisées par la Loi.

ARTICLE 8 : COTISATIONS

Le montant des différentes cotisations est fixé chaque année par le Comité.

La cotisation est due pour l'année en cours par tout membre admis avant le 1er Octobre. À partir du 1er Octobre, les cotisations recueillies lors d'adhésions nouvelles seront comptées pour l'année suivante, mais l'ancienneté sera décomptée depuis la demande d'adhésion.

Ensuite, la cotisation est payable dans le courant du premier trimestre de chaque année.

Deux personnes vivant ensemble peuvent ne payer qu'une cotisation réduite, dénommée cotisation ménage, dont le montant est fixé par le Comité.

Elles ne recevront le bulletin et les informations qu'en un seul exemplaire, mais dispose, chacune du droit de voter à l'Assemblée Générale.

AVANTAGES OFFERTS AUX MEMBRES DU CLUB

- 1 - Prix spéciaux offerts dans les expositions spéciales et épreuves dans lesquelles sont désignés des juges reconnus par le Club, à condition que l'inscription comme membre du Club soit antérieure au jugement de huit jours au moins.
- 2 - Vérification et rectification des pedigrees.
- 3 - Renseignements de toute nature en ce qui concerne l'Epagneul Français.
- 4 - Envoi gratuit de la revue annuelle comportant de nombreux renseignements : résultats des expositions, standard, annonce des manifestations canines, etc.
- 5 - Accès à des informations privilégiées sur le site internet www.epagneul-français.org